Environment and Climate Change Canada
Environnement et Changement climatique Canada

Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement

Qualité des zones de récolte des mollusques

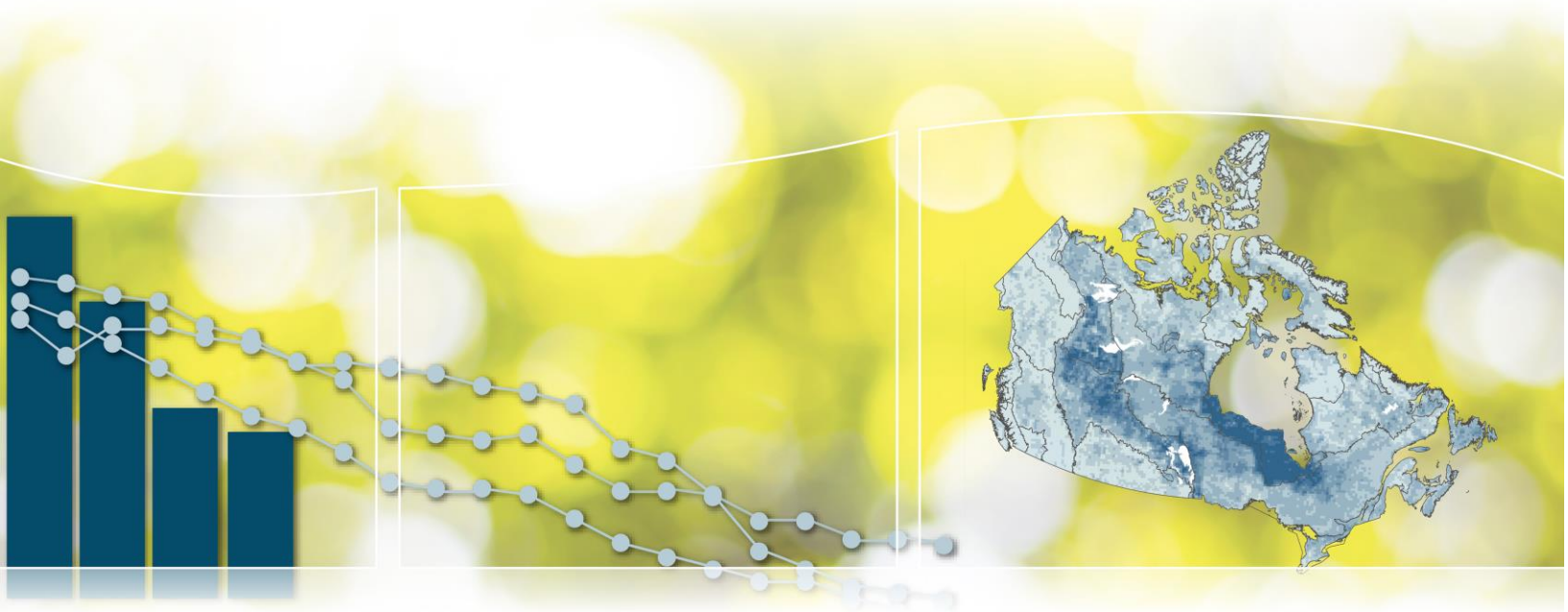

Canada

Référence suggérée pour ce document : Environnement et Changement climatique Canada (2018) Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Qualité des zones de récolte des mollusques. Consulté le *jour mois année*.
Disponible à : www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/qualite-zones-recolte-mollusques.html.

Nº de cat. : En4-144/86-2018F-PDF
ISBN : 978-0-660-27812-4

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
12e étage, Édifice Fontaine
200, boul. Sacré-Cœur
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-938-3860
Télécopieur : 819-938-3318
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca

Photos : © Thinkstockphotos.ca; © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2018

Also available in English

Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement

Qualité des zones de récolte des mollusques

Septembre 2018

Table des matières

Qualité des zones de récolte des mollusques 5

Aperçu des résultats 5

Qualité des zones régionales de récolte des mollusques 6

Aperçu des résultats 6

À propos de l'indicateur 6

Ce que mesure l'indicateur 6

Pourquoi cet indicateur est important 7

Indicateurs connexes 7

Sources des données et méthodes 7

Sources des données 7

Méthodes 8

Changements récents 10

Mises en garde et limites 10

Ressources 10

Références 10

Renseignements connexes 10

Annexe 11

Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures 11

Liste des figures

Figure 1. Situation relative aux zones de récolte des mollusques, Canada, 2010 à 2017 5
Figure 2. Situation relative aux zones régionales de récolte des mollusques, Canada, 2006 à 2017 6
Figure 3. Stations de surveillance des zones de récolte des mollusques, Canada, 2006 à 2017.... 8

Liste des tableaux

Tableau 1. Classification des zones de récolte des mollusques..... 9
Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Situation relative aux zones de récolte des mollusques, Canada, 2010 à 2017 11
Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Situation relative aux zones régionales de récolte des mollusques, Canada, 2006 à 2017..... 11

Qualité des zones de récolte des mollusques

Les mollusques sont des organismes filtreurs qui accumulent des contaminants, comme les bactéries et les polluants, de leur environnement. Lorsque les contaminants peuvent rendre les mollusques impropres à la consommation, les zones de récolte sont fermées pour assurer la salubrité des aliments. La proportion des zones de récolte ouvertes constitue une mesure partielle de la qualité de l'eau marine côtière.

Aperçu des résultats

- En 2017, 68 % de la superficie des zones de récolte des mollusques du Canada était classée dans la catégorie approuvée ou approuvée conditionnellement pour la récolte de mollusques destinés à l'alimentation humaine.

Figure 1. Situation relative aux zones de récolte des mollusques, Canada, 2010 à 2017

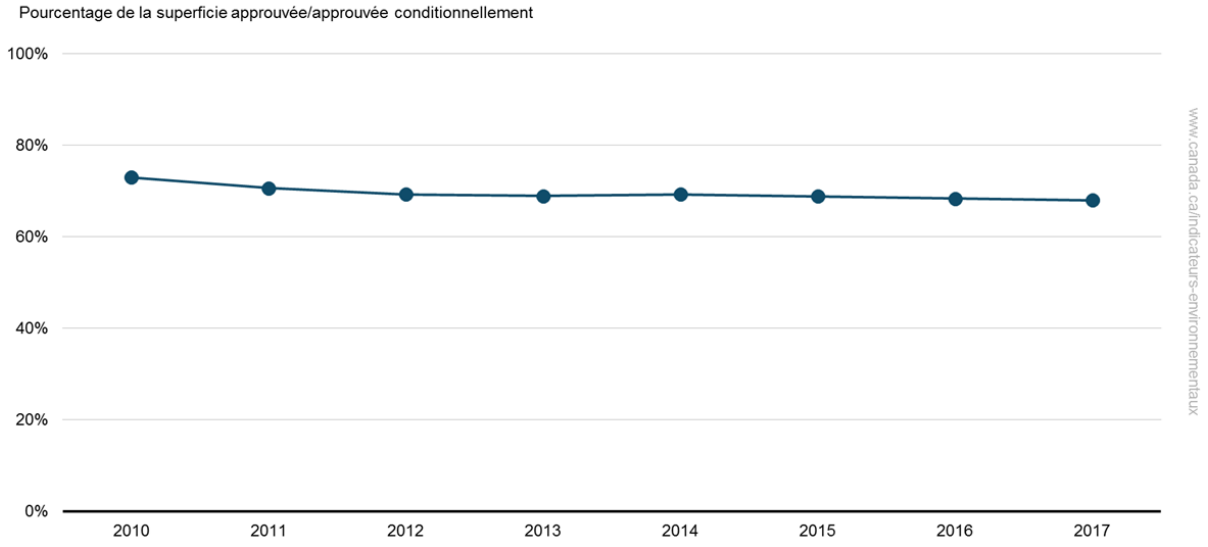

Données pour la Figure 1

Remarque : Les catégories de classification des zones de récolte des mollusques sont fondées en partie sur la contamination par des coliformes fécaux. Ceux-ci sont des micro-organismes qui proviennent des déchets d'origine humaine et animale. Même si les zones de récolte des mollusques étaient classées avant 2010, les données antérieures ont été omises en raison des changements ultérieurs dans la façon de les compiler.
Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) Programme de classification des eaux coquillières.

Les mollusques peuvent être récoltés dans des zones approuvées si l'on détient les permis adéquats. Si les concentrations de bactéries sont suffisamment élevées pour entraîner des préoccupations pour la santé, les zones peuvent être restreintes ou prohibées. Les mollusques récoltés dans des zones restreintes doivent subir un processus de dépuration avant qu'ils puissent être consommés en toute sécurité.

Qualité des zones régionales de récolte des mollusques

Aperçu des résultats

- Le long de la côte du Québec, 74 % de la superficie des zones de récolte des mollusques a été classée dans la catégorie approuvée ou approuvée conditionnellement, comparativement à 69 % sur la côte du Pacifique et à 63 % sur la côte de l'Atlantique.
- La zone du Québec ouverte pour la récolte diminue lentement. Les zones le long des côtes de l'Atlantique et du Pacifique semblent être relativement stables depuis 2012.

Figure 2. Situation relative aux zones régionales de récolte des mollusques, Canada, 2006 à 2017

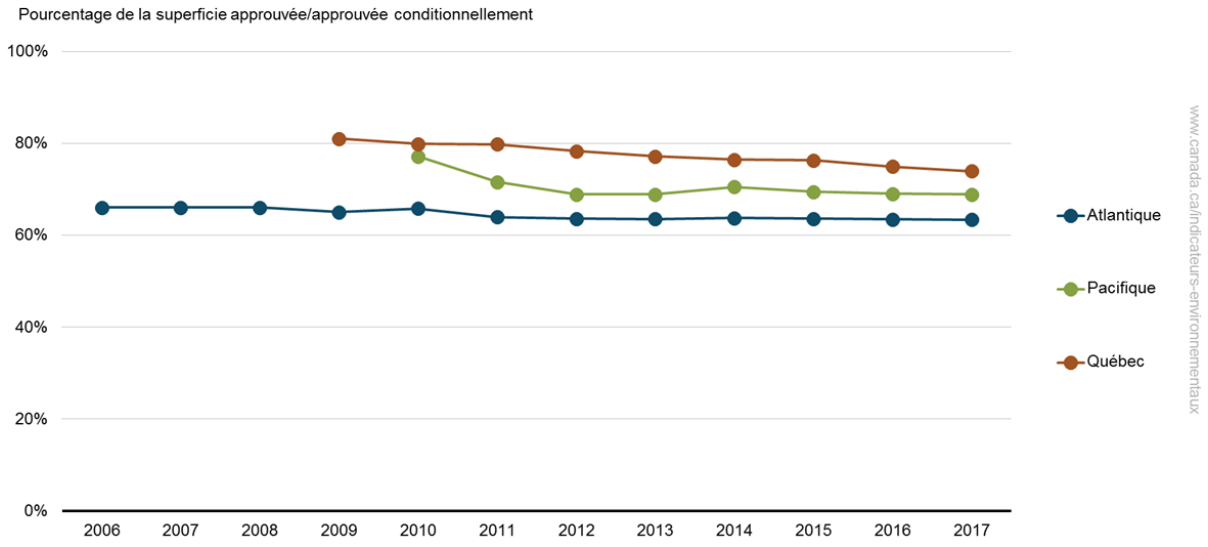

Données pour la Figure 2

Remarque : Les catégories de classification des zones de récolte des mollusques sont fondées en partie sur la contamination par des coliformes fécaux. Ceux-ci sont des micro-organismes qui proviennent des déchets d'origine humaine et animale.
Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) Programme de classification des eaux coquillières.

Les résultats déclarés dans les régions du Québec et du Pacifique avant 2009 et 2010 respectivement ne peuvent être comparés à ceux des années ultérieures puisque :

- en 2009, la superficie totale des zones de récolte des mollusques au Québec a augmenté de façon considérable
- en 2010, des changements ont été apportés aux méthodes de classification dans le Pacifique

À propos de l'indicateur

Ce que mesure l'indicateur

Si des concentrations de bactéries non sécuritaires sont mesurées ou si les enquêtes sur le littoral révèlent des niveaux de pollution préoccupants, Environnement et Changement climatique Canada formule des recommandations quant à la classification à ses partenaires du Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques. Pêches et Océans Canada ouvre et ferme les zones de récolte en fonction de ces recommandations. L'indicateur suit la proportion de zones de récolte qui est ouverte comme une mesure rudimentaire de la qualité de l'eau marine côtière.

Pourquoi cet indicateur est important

Les niveaux de coliformes fécaux dans les eaux marines des zones de récolte des mollusques sont mesurés afin d'assurer que les mollusques sont propres à la consommation humaine. L'indicateur reflète la qualité des eaux marines côtières où sont récoltés les mollusques, ainsi que le niveau de contamination bactérienne de ces eaux.

Indicateurs connexes

L'indicateur sur le Suivi de l'immersion en mer rend compte du nombre de sites d'immersion n'ayant présenté aucun signe de pollution pour déterminer si les activités d'immersion en mer ont des répercussions sur l'environnement.

L'indicateur sur les Déversements de polluants en milieu marin rend compte des déversements d'hydrocarbures le long des côtes du Canada qui sont détectés par surveillance. Ce type de pollution marine pourrait nuire aux zones de récolte des mollusques.

Côtes et océans sains

Cet indicateur soutient la mesure des progrès vers l'atteinte de l'objectif à long terme de la Stratégie fédérale de développement durable 2016–2019 : les côtes et les océans contribuent à des écosystèmes sains, résilients et productifs.

Sources des données et méthodes

Sources des données

L'échantillonnage et les analyses pour cet indicateur sont effectués dans le cadre du Programme de classification des eaux coquillières d'Environnement et Changement climatique Canada.

Des données sont disponible pour toutes les régions pour la période de 2006 à 2017. Elles représentent les zones de récolte des mollusques le long des côtes de l'Atlantique, du Québec et du Pacifique où la récolte est active ou prohibée en raison de la mauvaise qualité de l'eau ou de sources de pollution à proximité. Les renseignements antérieurs sont inclus, le cas échéant.

Complément d'information

En raison de changements au Programme de classification des eaux coquillières, des données comparables ne sont disponibles qu'à partir de 2009 pour la région du Québec et à partir de 2010 pour la région du Pacifique.

Comme aucun changement important n'a été apporté pour la région de l'Atlantique, les données à partir de 2006 sont incluses.

Programme de classification des eaux coquillières

Le programme de classification des eaux coquillières fait partie du Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques, un programme de salubrité des aliments dirigé par l'Agence canadienne d'inspection des aliments en partenariat avec Environnement et Changement climatique Canada et Pêches et Océans Canada.

Le Programme de classification des eaux coquillières recueille de l'information à l'aide d'études de site et de la surveillance bactériologique. De l'échantillonnage est effectué tout au long de l'année dans diverses conditions environnementales pour surveiller les coliformes fécaux et ainsi veiller à ce que la contamination microbiologique n'excède pas les recommandations appropriées.

Cette information sert de fondement à la classification de chaque zone.

Emplacement des stations de surveillance

Figure 3. Stations de surveillance des zones de récolte des mollusques, Canada, 2006 à 2017

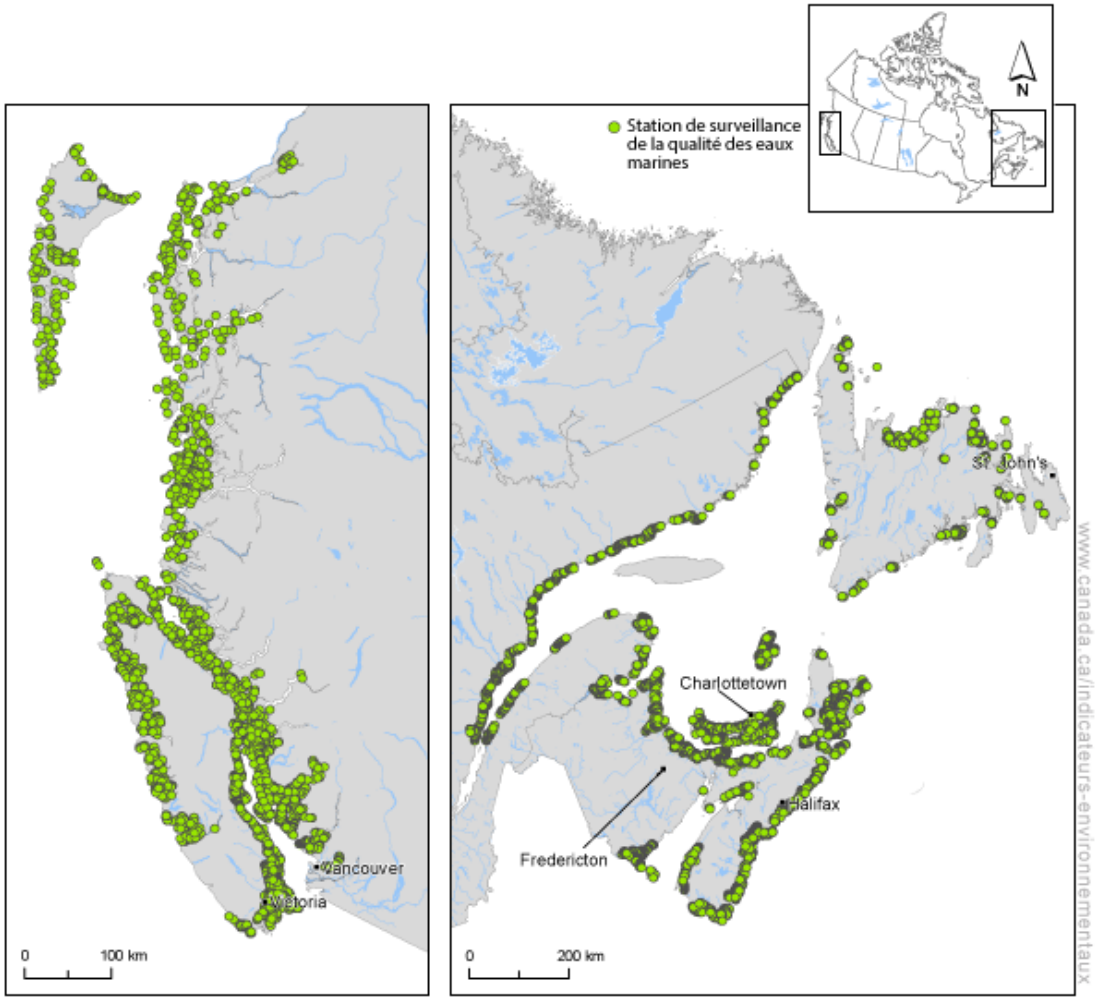

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2011) Programme de classification des eaux coquillières.

Méthodes

L'indicateur représente la proportion des zones de récolte des mollusques qui est classée dans la catégorie approuvée ou approuvée conditionnellement pour la récolte. À moins que l'indicateur semble indiquer qu'il existe un risque lié à la salubrité des aliments, les zones de récolte surveillées sont habituellement approuvées pour la récolte.

Complément d'information

Études de site

Des études de site sont effectuées dans chaque zone. Elles permettent de cerner les sources de pollution réelles et potentielles et d'évaluer les facteurs météorologiques et hydrographiques qui ont une incidence sur la répartition de la contamination microbiologique.

Trois (3) types d'études sont menées :

- Des études exhaustives sont réalisées lorsqu'une nouvelle zone est établie et qu'aucune donnée historique n'existe.
- Des révisions annuelles sont effectuées pour des zones existantes. Ces révisions visent à s'assurer qu'aucun changement important n'est survenu dans la zone et que la classification antérieure est toujours pertinente.
- Des réévaluations sont menées lorsque des changements importants sont cernés dans une zone existante et qu'une nouvelle classification est nécessaire.

Les études sont associées à de la surveillance bactériologique et peuvent comprendre une enquête sanitaire du littoral.

Surveillance bactériologique

La surveillance bactériologique est effectuée pour déterminer l'étendue de la contamination microbiologique dans les eaux marines. Elle est menée tout au long de l'année et dans diverses conditions environnementales pour veiller à ce que les facteurs saisonniers soient pris en compte.

En fonction des résultats, la classification d'une zone sera recommandée par Environnement et Changement climatique Canada aux fins de mise en œuvre réglementaire par Pêches et Océans Canada.

Tableau 1. Classification des zones de récolte des mollusques

Classification	Définition	Ligne directrice
Approuvée	Les mollusques peuvent être récoltés dans ces zones aux fins de la vente. La zone est exempte de contamination par des matières fécales, des micro-organismes pathogènes, ou des substances toxiques ou délétères qui pourraient rendre la consommation des mollusques dangereuse.	La médiane ou la moyenne géométrique du nombre le plus probable (NPP) de coliformes fécaux ne doit pas dépasser 14/100 ml, et pas plus de 10 % de l'échantillon ne doit dépasser le NPP de coliformes fécaux de 43/100 ml.
Approuvée conditionnellement	La zone respecte les critères de classification approuvée pendant une période prévisible.	La zone respecte la plupart des exigences des zones approuvées, mais ne les atteint pas à des moments prévisibles ou contrôlables. Lorsque les exigences ne sont pas respectées, la zone est fermée.
Restreinte	La récolte de mollusques dans la zone est prohibée, sauf avec une permission spéciale nécessitant que les mollusques soient traités par un processus de dépuration avant la vente.	La médiane ou la moyenne géométrique du NPP de coliformes fécaux dépasse 14/100 ml et plus de 10 % des échantillons dépasse le NPP de coliformes fécaux de 43/100 ml.
Restreinte conditionnellement	La zone respecte au moins les critères de classification restreinte pendant une période prévisible. La récolte est prohibée lorsqu'une zone restreinte conditionnellement est fermée.	La zone respecte au moins les critères de classification restreinte à des moments prévisibles ou contrôlables.

Classification	Définition	Ligne directrice
Prohibée	Aucun mollusque ne peut être récolté de ces zones à toutes fins, à l'exception de la récolte autorisée et régie qui vise les embryons, le naissain, la collecte d'appâts, ou si elle est effectuée pour des recherches scientifiques.	La zone est située à proximité de sources de pollution et la dépuration de mollusques ne peut être effectuée adéquatement en raison du degré de contamination.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez Études et classification des secteurs coquilliers.

Changements récents

Dans la version précédente de cet indicateur, les données de 2006 pour la région de Québec et du Pacifique ont été incluses. Cependant, en raison de l'ajout des Îles de la Madeleine en 2009 pour le Québec et des changements dans le programme de surveillance du Pacifique en 2010, les données des années antérieures ont été exclues pour cette mise à jour.

Mises en garde et limites

Cet indicateur permet d'examiner les fermetures de zones de récolte des mollusques en fonction des concentrations mesurées et du potentiel de contamination microbiologique. Il ne fournit pas d'analyse et ne tient pas compte de la contamination par des produits chimiques ou des biotoxines.

Les limites de la classification sont définies en tenant compte de divers facteurs. Par conséquent, elles sont souvent modifiées et de petits changements dans la zone surveillée surviennent au fil du temps.

Les zones peuvent être classées comme prohibées même si la surveillance périodique indique que les concentrations de bactéries sont sécuritaires. Cela comprend des zones tampons à proximité des sources de pollution réelles et potentielles et des quais, par mesure de précaution.

Les limites de fermetures sont délimitées à des fins d'exécution de la loi et peuvent dépasser la limite de pollution potentielle et souvent de toute ressource coquillière qui s'y trouve.

Bien qu'Environnement et Changement climatique Canada évalue les zones de récolte des mollusques afin de déterminer les niveaux de contamination microbiologique, ces classifications n'indiquent pas si la récolte des mollusques est autorisée à un endroit en particulier. Les zones classées dans la catégorie approuvée pour la récolte peuvent être fermées temporairement en raison de conditions météorologiques importantes, de dérivations d'eaux usées ou de contamination élevée par des biotoxines que l'Agence canadienne d'inspection des aliments surveille. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la situation relative aux zones de récolte des mollusques, consultez le site Dates d'ouverture et de fermeture des pêches de Pêches et Océans Canada.

Ressources

Références

Agence canadienne d'inspection des aliments (2012) Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques – Manuel des opérations. Consulté le 5 juin 2018.

Renseignements connexes

Dates d'ouverture et de fermeture des pêches

Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques

Surveillance de la qualité des eaux marines

Annexe

Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures

Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Situation relative aux zones de récolte des mollusques, Canada, 2010 à 2017

Année	Zone de récolte des mollusques approuvée ou approuvée conditionnellement (pourcentage)	Superficie totale de la zone (kilomètres carrés)
2010	73	15 426
2011	71	14 625
2012	69	14 981
2013	69	15 026
2014	69	15 061
2015	69	14 920
2016	68	14 931
2017	68	14 885

Remarque : Les catégories de classification des zones de récolte des mollusques sont fondées en partie sur la contamination par des coliformes fécaux. Ceux-ci sont des micro-organismes qui proviennent des déchets d'origine humaine et animale. Même si les zones de récolte des mollusques étaient classées avant 2010, les données antérieures ont été omises en raison des changements ultérieurs dans la façon de les compiler.
Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) Programme de classification des eaux coquillières.

Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Situation relative aux zones régionales de récolte des mollusques, Canada, 2006 à 2017

Année	Atlantique Zone de récolte des mollusques approuvée ou approuvée condition-nellement (pourcentage)	Atlantique Zone de récolte (kilomètres carrés)	Québec Zone de récolte des mollusques approuvée ou approuvée condition-nellement (pourcentage)	Québec Zone de récolte (kilomètres carrés)	Pacifique Zone de récolte des mollusques approuvée ou approuvée condition-nellement (pourcentage)	Pacifique Zone de récolte (kilomètres carrés)
2006	66	6 461	n/d	n/d	n/d	n/d
2007	66	6 531	n/d	n/d	n/d	n/d
2008	66	6 534	n/d	n/d	n/d	n/d
2009	65	6 705	81	4 052	n/d	n/d
2010	66	6 683	80	4 120	77	4 263

Année	Atlantique Zone de récolte des mollusques approuvée ou approuvée condition-nellement (pourcentage)	Atlantique Zone de récolte (kilomètres carrés)	Québec Zone de récolte des mollusques approuvée ou approuvée condition-nellement (pourcentage)	Québec Zone de récolte (kilomètres carrés)	Pacifique Zone de récolte des mollusques approuvée ou approuvée condition-nellement (pourcentage)	Pacifique Zone de récolte (kilomètres carrés)
2011	64	6 343	80	4 126	72	4 156
2012	64	6 424	78	4 144	69	4 413
2013	64	6 426	77	4 197	69	4 403
2014	64	6 433	76	4 197	71	4 431
2015	64	6 435	76	4 152	69	4 333
2016	63	6 441	75	4 211	69	4 279
2017	63	6 432	74	4 210	69	4 243

Remarque : Même si les zones de récolte des mollusques étaient classées au Québec et dans le Pacifique avant 2009 et 2010 respectivement, compte tenu des changements dans les méthodes pour classer et compiler la superficie de la zone coquillière totale, les chiffres obtenus avant ces années ne peuvent être comparés aux années ultérieures et ont été omis du rapport (indiqué par « n/d »). Les catégories de classification des zones de récolte des mollusques sont fondées en partie sur la contamination par des coliformes fécaux. Ceux-ci sont des micro-organismes qui proviennent des déchets d'origine humaine et animale.
Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) Programme de classification des eaux coquillières.

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
12e étage, Édifice Fontaine
200, boul. Sacré-Cœur
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-938-3860
Télécopieur : 819-938-3318
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca